

Paris, le 16 avril 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

La filière forêt-bois s'organise pour reconstruire Notre-Dame de Paris

Notre filière forêt-bois est profondément attristée par la tragédie qui s'est produite lundi 15 avril. Cet incendie qui a ravagé Notre-Dame de Paris nous bouleverse dans nos cœurs et notre Histoire. Face à ce drame, l'ensemble de notre filière forêt-bois se mobilise pour mettre tout son savoir-faire au service de la réhabilitation de cette cathédrale emblématique de notre patrimoine français.

Parce que la forêt française représente 17 millions d'hectares et que sa surface n'a jamais été aussi importante, notre filière forêt-bois se doit d'apporter sa contribution pour faire renaitre la charpente de Notre-Dame. Jadis appelée « La forêt », son enchevêtrement de poutres en bois de chêne, chacune taillée dans un arbre différent ainsi que sa taille monumentale, en faisait une œuvre architecturale rare et reconnue par les professionnels du monde entier.

Le bois est depuis des siècles utilisé pour l'exécution des charpentes des grands monuments, sa résistance et sa durabilité font de lui un matériau de construction majeur. Pour preuve, le bois de Notre-Dame était vieux de près de 900 ans et n'avait jusqu'alors, jamais montré de signes de faiblesse.

Ainsi, comme l'assure Michel Druilhe, Président de l'Interprofession nationale de la forêt et du bois « *Notre filière s'organise d'ores-et-déjà pour fournir dans les meilleurs délais les ressources disponibles en chêne français issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Il n'y a aucun doute sur le fait que la forêt dispose des ressources et qualités nécessaires. Il est de notre devoir de rebâtir Notre-Dame de Paris et d'en assurer sa pérennité à travers les âges.* »

Tous les opérateurs de la filières forêt-bois sont prêts à mettre leurs compétences et leurs savoir-faire dans la construction bois au service de la France pour relever ce défi colossal.

La filière forêt-bois en chiffres

- 4^{ème} pays le plus boisé de l'Union Européenne
- 16,9 millions d'hectares de forêts soit 31 % du territoire métropolitain (contre 8,5 millions d'hectares en 1850)
- 136 essences sur le territoire métropolitain
- 88 millions de tonnes de CO₂ captées chaque année (sol et biomasse)
- 8 gigatonnes de CO₂ stockées en forêt (sol et biomasse)
- 2,6 milliards de m³ de bois sur pied
- 37,3 Mm³ de récolte commercialisée
- 440 000 emplois directs et indirects dans nos territoires



Contact presse :

Mélanie Grien

Mob. 06 02 53 93 28 / m.grien@unicorp.fr